

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 1^{er} octobre, foire d'automne



A Saint-Imier, le premier vendredi du mois d'octobre coïncide traditionnellement avec la tenue de la Foire d'automne. Ce sera encore une fois le cas le 1^{er} octobre prochain. Une cinquantaine de forains sont attendus pour l'occasion.

Leurs stands agrémenteront la grand-rue entre les places du Marché et du 16-Mars. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

En raison de la fermeture temporaire de la Rue du Vallon pour cause de travaux, la circulation automobile sera déviée en trafic bidirectionnel par les rues du Midi et des Jonchères. Il faut s'attendre à des perturbations importantes. Les automobilistes sont remerciés par avance de l'attention et de la patience dont ils feront preuve. (cm)

Mise en service d'eDéménagementCH Annoncer son déménagement sans se déplacer

A Saint-Imier, il est désormais possible d'annoncer son changement de domicile en passant par le guichet virtuel de la Municipalité. La plateforme eDéménagementCH est en train d'être installée progressivement dans l'ensemble du pays.

Actuellement, 92 communes du canton de Berne proposent la déclaration électronique de déménagement, dont Saint-Imier qui fait office de pionnier dans la partie francophone. Dans

le canton du Jura, elles sont au nombre de huit, dont Delémont et Porrentruy. D'autres communes viendront progressivement s'ajouter à la liste au cours des prochains mois.

eDéménagementCH permet aux particuliers domiciliés en Suisse d'effectuer l'enregistrement obligatoire de leur déménagement. Selon la loi, l'obligation d'enregistrement est de 14 jours à compter de la date du changement d'adresse. L'utilisation de la plateforme est facultative. Elle n'entraîne pas plus de frais que le passage en chair et en os au guichet du Contrôle des habitants.

Pratique pour les déménagement intra-muros

La solution numérique est en cours de développement. Le service n'est par conséquent pas encore proposé par tous les cantons et toutes les communes. Mais c'est une solution fort pratique qui peut actuellement être utilisée pour annoncer un déménagement à l'intérieur même de la localité de Saint-Imier.

Pour la personne qui quitte Saint-Imier, il est possible de signaler son départ en utilisant eDéménagementCH. Si sa nouvelle commune de résidence utilise elle aussi la plateforme – le système le reconnaît automatiquement – l'inscription peut également s'effectuer en ligne. Si, par contre, elle n'est pas encore affiliée à eDéménagement CH, l'inscription doit être effectuée conformément aux instructions de la nouvelle commune de domicile.

Pour commencer, il faut se rendre sur le site internet de la Municipalité de Saint-Imier, www.saint-imier.ch, puis actionner le guichet virtuel et cliquer sur eDéménagementCH. Les étapes suivantes sont expliquées dans le détail. L'inscription peut commencer... (cm)



Guichet virtuel

Cette rubrique est dédiée aux liens, documents et formulaires officiels qui peuvent être téléchargés ou remplis en ligne. Comme elle vient de voir le jour, elle sera donc en constante évolution afin de proposer toujours plus de prestations.

Administration - Services communaux

Urbanisme et mobilité

[Formulaire de demande d'utilisation du domaine public](#)

[Formulaire de demande pour déménagement](#)

Contrôle des habitants

Cliquez sur le logo pour annoncer un déménagement **eDéménagementCH**

eDéménagementCH

Signaler votre changement de résidence en ligne

Bureau de vote déplacé à Agassiz 16

En raison des travaux de rénovation en cours à l'école primaire, le bureau de vote situé habituellement à la Rue Agassiz 14 sera déplacé dans le bâtiment scolaire principal, Rue Agassiz 16, lors des votations de cette fin de semaine.

L'accès au local de vote se fera depuis l'Esplanade des Collèges. L'entrée sera signalée par un panneau.

Les horaires du bureau de vote restent inchangés, soit le vendredi 24 septembre de 17h00 à 19h00 et le dimanche 26 septembre de 10h00 à 12h00. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du bureau de vote. (cm)

Nonagénaire

Le 17 septembre dernier, la conseillère municipale Jessica Froidevaux et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la Rue des Jonchères 55 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Carmen Bourquin. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Saint-Imier, le 22 septembre 2021